



À une séance extraordinaire du Conseil de cette municipalité, tenue par téléconférence zoom, le lundi 23 août 2021 à 8 h, sont présents à distance via l'application zoom, madame la conseillère Nathalie Jacob et messieurs les conseillers Daniel Bédard, Michel Larivière, Jocelyn Cossette et Gilles Gauthier, tous formant quorum sous la présidence de monsieur Guy Veillette, maire.

Monsieur Stéphane Bourassa, directeur général, est aussi présent à cette téléconférence zoom.

### **CONSTATATION DE L'AVIS DE CONVOCATION**

**2021-08-09** À **CES CAUSES**, il est proposé monsieur Jocelyn Cossette,  
Appuyé par monsieur Michel Larivière  
Et résolu :

**QU'IL** soit **CONSTATÉ** et **MENTIONNÉ** au procès-verbal de la présente séance extraordinaire que l'avis de convocation a été notifié à tous les membres du conseil, comme requis par le Code municipal du Québec (RLRQ, chapitre C-27.1, art. 153).

**Adoptée à l'unanimité.**

### **OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

Monsieur Guy Veillette, maire, ouvre la séance à 8 h et fait la lecture de l'ordre du jour.

#### **1. Adoption de l'ordre du jour**

**2021-08-10** Il est proposé par monsieur Gilles Gauthier,  
Appuyé par monsieur Daniel Bédard  
Et résolu:

**QUE** l'ordre du jour soit adopté tel que lu et rédigé, savoir ;

#### **ORDRE DU JOUR**

CONSTATATION DE L'AVIS DE CONVOCATION

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Acquisition d'un véhicule de marque et modèle FORD F-150 SXT 2018 auprès du Méga Centre d'Occasion Le Prix du Gros
3. Acquisition de radios portatifs de marque Kenwood auprès de Groupe CLR (service incendie)
4. Période de questions
5. Clôture de l'assemblée

**Adoptée à l'unanimité.**

#### **2. Acquisition d'un véhicule de marque et modèle FORD F-150 SXT 2018 auprès du Méga Centre d'Occasion Le Prix du Gros**

**Considérant** qu'il y a lieu de procéder à la modernisation de la flotte de véhicules de la municipalité pour les travaux publics;

**Considérant** l'opportunité d'acquérir un véhicule à bon prix avec garantie.

**2021-08-11** À **CES CAUSES**, il est proposé monsieur Daniel Bédard



PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DES CHENAUX, COMTÉ DE CHAMPLAIN  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-NARCISSE

PROCÈS-VERBAL  
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 23 AOÛT 2021

Appuyé par madame Nathalie Jacob  
Et résolu :

**QUE** la Municipalité de Saint-Narcisse acquiert du **Méga Centre d'Occasion Le Prix du Gros** de Trois-Rivières, le véhicule dont les caractéristiques sont décrites plus bas pour la somme de 38 995 \$, taxes en sus, plus les frais d'immatriculation :

Marque : FORD  
Modèle : F-150 SXT Écoboost  
Année : 2018  
Numéro de série : 1FTEX1EP2JFB35203  
Couleur : blanc  
Kilomètre à l'odomètre : 72 107  
Caractéristiques : 4x4, 4 portes, automatique  
Garantie prolongée : « Roulez à vie » 10 ans/200 000 km

**QUE** monsieur Stéphane Bourassa, ou monsieur Guy Trépanier, est autorisé à signer pour et au nom de la Municipalité de Saint-Narcisse, les documents concernant la présente acquisition auprès de Méga centre prix du gros, de même que les documents en lien avec l'immatriculation de celui-ci.

**Adoptée à l'unanimité.**

**3. Acquisition de radios portatifs de marque Kenwood auprès de Groupe CLR (service incendie)**

**Considérant** l'achat effectué en mars dernier de radios portatifs pour le service incendie, achat prévu au budget 2021;

**Considérant** qu'il y a lieu d'entériner cet achat.

2021-08-12

**À CES CAUSES**, il est proposé monsieur Michel Larivière,  
Appuyé par monsieur Gilles Gauthier  
Et résolu :

**QUE** la Municipalité de Saint-Narcisse entérine l'achat effectué de 3 radios portatifs de marque Kenwood NX-3320K2 incluant batterie, chargeur, antenne et micro pour la somme de 5225.61 \$ taxes et programmation incluses, auprès de Groupe CLR:

**Adoptée à l'unanimité.**

**4. Période de questions**

Aucune question.

Je soussigné, en ma qualité de secrétaire-trésorier, déclare qu'il y a des crédits disponibles pour payer les dépenses ci-dessus autorisées par le conseil.

/ Original signé /  
Stéphane Bourassa,  
Directeur général et secrétaire-trésorier



5. Clôture de l'assemblée

**CONSIDÉRANT** que l'ordre du jour est épuisé.

2021-08-13

Il est proposé par monsieur Jocelyn Cossette  
Appuyé par monsieur Daniel Bédard  
Et résolu :

De clore l'assemblée à **8 h 6**.

**Adoptée à l'unanimité.**

*/ Original signé /*  
Monsieur Guy Veillette,  
Maire

*/ Original signé /*  
Monsieur Stéphane Bourassa,  
Directeur général

Je, Guy Veillette, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

*/ Original signé /*  
Guy Veillette  
Maire et Président d'assemblée

